Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260305-2026_03_05_D_24-DE

Commune de Plénée-Jugon

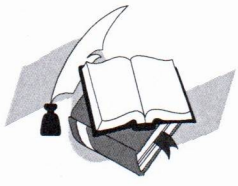
Extrait du Registre des délibérations du Conseil
Séance du Jeudi 5 mars 2026

*L'An Deux Mil **Vingt Six**, le jeudi 5 mars à **dix-neuf heures**, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 25 février 2026 s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la Présidence de Madame **Suzanne BOURDÉ, Maire**. M. CHAUVEL Baptiste, Conseiller, a été désigné(e) Secrétaire de Séance.*

Conseil du 05-03-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	03	05	24	00

Délégation du Conseil au Maire (Article L.2122-22 du CGCT)
Obligation de Rapport à l'Assemblée Municipale
Exercice du Droit de Préemption Urbain

ÉLUS	19
PRÉSENTS MAXI	18
MANDANTS	01
ABSENTS	00
APTES A VOTER	19



CONVOCATION	25-02-2026
RÉUNION	05-03-2026
AFFICHAGE	09-03-2026
TRANSMISSION	09-03-2026
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Questions Traitées Par les Présents		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Première Question	Dernière Question				MANDATAIRES
MAJORITÉ	BOURDE Suzanne	Le Maire	01	25	1	0	0	
	GOINGUENET Marie-Noëlle	1er Adjointe	01	25	1	0	0	
	SAMSON Gérard	2è Adjoint	01	25	1	0	0	
	PRESSE Sabrina	3è Adjointe	01	25	1	0	0	
	MACÉ Stéphane	4è Adjoint	01	25	1	0	0	
	CORNILLET Colette	5è Adjointe	01	25	1	0	0	
	L'HOMME David	CMD 1 / A1	01	25	1	0	0	
	DANIEL Émilie	CMD 2 / A1	01	25	1	0	0	
	CHIPOT Bernadette	CMD 3 / A2	01	25	1	0	0	
	CHAUVEL Baptiste	CMD 4 / A3	01	25	1	0	0	
	ROUVRAIS Michel	CMD 5 / A3	01	25	1	0	0	
	PRIÉ Delphine	CMD 6 / A4	01	25	1	0	0	
	TRAVERS Flavien	CMD 7 / A4	01	25	1	0	0	
	GÉNIEUX André	CMD 8 / A5	01	25	1	0	0	
MINORITÉ	LUCAS Roland	Chef de Groupe	01	25	1	0	0	
	BOUVET Véronique	Conseillère	01	25	0	0	1	DUQUENNE Hélène
	DUQUENNE Hélène	Conseillère	01	25	1	0	0	
	GAUTHIER Jérôme	Conseiller	01	25	1	0	0	
	HERVÉ Anne	Conseillère	01	25	1	0	0	
DP-01	Décompte des Présents				18	0	1	

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260305-2026_03_05_D_24-DE

Conseil du 05-03-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	03	05	24	00

Délégation du Conseil au Maire (Article L.2122-22 du CGCT)
Obligation de Rapport à l'Assemblée Municipale
Exercice du Droit de Préemption Urbain

Rapporteur : Madame Suzanne BOURDE, Maire

Par délibération en date du 17 juin 2020 modifiée le 7 juillet 2022, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au maire en application de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriale. L'obligation de rapport au Conseil est visée par L 2122.23 dudit code. Ce compte rendu devant être produit à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal et l'organe délibérant devant se réunir au moins une fois par trimestre (article L 2121.7), c'est donc au moins une fois par trimestre que le mandataire rend compte de ces décisions prises dans les domaines délégués. Ce compte rendu peut, soit être présenté oralement par le Maire, soit prendre la forme d'un relevé des décisions distribué aux conseillers municipaux. Madame le Maire informe l'assemblée délibérante des arbitrages relatifs à l'exercice du droit de préemption urbain (DPU) au regard des déclarations d'intention d'aliéner régulièrement réceptionnées (DIA) dont la liste récapitulative constituée des données synthétiques figure ci-dessous :

Sens de la Décision	Localisation des Biens Adresse Cadastrale	ID Cadastre	Nature des Biens	Surf m^2	Zone du PLU
Renonciation 30/01/2026	3, rue de la Fontaine	AE 78	Bâti	337	UA
Renonciation 04/02/2026	1 bis, du Vau Morin	YP 126	Bâti	410	1 AU

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

DE VALIDER le compte-rendu synthétique des attributions déléguées à Madame le Maire dans le périmètre d'exercice du droit de préemption urbain.

Sens de la Décision				Approbation			Décompte des Suffrages				
Élus	Présents	Mandants	Absents	Habilités	Retraits	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
19	18	01	00	19	00	00	19	00	19	19	00

Le Maire
Suzanne BOURDE,
Plénée-Jugon, jeudi 5 mars 2026

MAIRIE DE PLÉNÉE-JUGON
22640